« IL N'Y A POINT D'AUTORITÉ QUI NE VIENNE DE DIEU,ET CELLES QUI EXISTENT SONT CONSTITUÉES PAR DIEU. »
ROMAINS 13, 1

APÓSTOL
1, RUE NEUVE-DES-HORTS
34690 FABRÈGUES

APÓSTOL

Numéro 33 printemps 2007

FRATERNITÉ SAINT-PIE X

BULLETIN DES PRIEURÉS DE MONTPELLIER ET DE PERPIGNAN



Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis

Dans ce numéro :

Éditorial 1
Le Blason de ND 2
Saint Benoît modèle de gouvernant 3
De la bienveillance 4
Le Lundi de Pâques à ND de Vie 6
Faire dire une Messe 7
Carnet paroissial 8

Éditorial

Le prêtre est alter Christus. Nous allons contempler ce mystère sur les routes de Notre-Dame de Chartres au Sacré-Cœur.

Il est l'instrument humain, vivant et libre qui voue tout son corps, toute son âme, tout son cœur et tout son esprit au service de Dieu, dans la communion avec l'évêque.

Le prêtre n'est plus un homme comme les autres depuis l'onction sacerdotale.

Ce jour-là, Notre-Seigneur Jésus-Christ est devenu son unique raison d'être.

Tout ce qu'il est, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il a doit être de Dieu.

Toute sa vie doit se conformer à la perfection des dons reçus.

Il est l'instrument de la sanctification des baptisés à travers la confection et la dispensation des sacrements, *sanctificare*, prolongement véritable de la vie et de l'action du Christ au plus profond de nos êtres.

Il est la bouche prophétique du Dieu incarné pour continuer à Le donner aux intelligences pour maintenir et répandre la foi et la pratique de la vie surnaturelle dans cette vallée de larmes, *docere*.

Il est le bras de Dieu dans le gouvernement des âmes, lorsqu'il conseille, qu'il met en garde, qu'il reprend, qu'il dirige, qu'il ordonne, *gubernare*.

La *potestas sanctificandi* agit en vertu de l'autorité de bienfaisance divine.

La *potestas docendi* répand l'enseignement du Verbe de Dieu.

Enfin, la *potestas gubernandi* entend restaurer l'autorité de l'ordre originel, par l'*instaurare omnia in Christo*, tout récapituler en Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Saint Pie X

Cette dernière est la consommation de l'esprit de Charité qui unit tout dans le Christ, qui unit toutes les volontés à la volonté de Dieu, pour le Ciel.

Si les cœurs ordonnent leurs amours selon l'amour du Christ, ils font la volonté de Dieu et s'aiment les uns les autres en Dieu. « Or voici son commandement : croire au nom de son Fils Jésus Christ et nous aimer les uns les autres comme il nous en a donné le commandement. Et celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en lui ; à ceci nous savons qu'il demeure en nous : à l'Esprit qu'il nous a donné. » (1Jean 3, 23-24)

Les *potestates docendi et sanctificandi* s'accomplissent vraiment dans la *potestas gubernandi*.

C'est à cette dernière qu'Adam s'est attaqué, c'est cette dernière que les hommes ont le plus de mal à respecter et à suivre. Et l'*homo,* qui devrait être *sapiens,* continue à se révolter contre l'ordre voulu par le Créateur en ce monde, pour l'autre monde.

La crise de l'Église et de la société a, me semble-t-il, la même origine : l'esprit d'indépendance. Cet esprit de révolte entend rompre le lien essentiel et vital de toute autorité avec l'autorité de Dieu. « Il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. » (Romains 13, 1)

La Révolution manifeste ouvertement cette rupture. Et dans l'Eglise, le Concile Vatican II avec son slogan révolutionnaire « liberté religieuse, œcuménisme, collégialité » rompt le lien avec l'autorité du Verbe de Dieu.

L'idéologie « laïciste et démocratiste » est à la racine de cette scission sans précédent. Reconnaissons aussi que dans cette crise, au

milieu des batailles, l'esprit de 68 a soufflé et souffle encore, jusque dans nos rangs, jusque dans nos œuvres de Tradition.

On entend nous faire croire que, contrairement à ce que l'Écriture et la nature nous enseignent, l'autorité ne vient plus d'en haut, mais d'en bas.

Cette profanation de l'autorité dans nos sociétés « avancées » souille malheureusement l'esprit les chefs et leurs sujets. Elle corrompt la saine et nécessaire confiance réciproque. Que l'on ne s'étonne pas ensuite des excès totalitaires ou anarchiques dans la pratique de l'autorité, de l'insoumission et du relativisme des peuples. Et le désordre gâte la famille, la patrie, l'Église, toutes les sociétés voulues par Dieu.

Lorsque la transcendance de l'autorité est rejetée sinon en principe, du moins en pratique, la personne prend le pas sur la fonction. Et le mépris infecte les regards et du chef, et du sujet, quant à la fonction sacrée de l'autorité.

Le chef, comme le sujet, deviennent alors incapables de se sacrifier pour le bien commun. La ligne généreuse de l'horizon, entre Ciel et terre s'affaisse vers le gouffre ténébreux de l'égoïste nombril.

Ravivons notre confiance en l'autorité ! L'esprit de foi nous porte à reconnaître dans nos prêtres, par delà leurs défauts personnels, les grâces d'état de leur fonction sacrée pour le gouvernement des âmes. Que chacun, à sa place, adopte cette vue surnaturelle qui permet d'oublier l'instrument humain pour voir Dieu dans la fonction.

Ainsi l'autorité et la confiance réciproque, dans la prudence et la transparence du prêtre et dans la générosité et le bon esprit du fidèle, continueront à être les meilleurs outils de la Charité ici-bas.

Abbé Marc Vernoy

Le blason de l'Église Notre-Dame de Fatima



« *D'azur à la fleur de Lys d'argent, accompagnée en chef d'un soleil rayonnant d'or, mouvant du canton dextre, et en pointe d'un croissant d'argent* ».

Ce blasonnement possède l'avantage de correspondre presque mot pour mot à la description de Notre Dame par saint Jean :

« *Et signum magnum apparuit in caelo : mulier amicta sole et luna sub pedibus eius et in capite eius corona stellarum duodecim* »(Apocalypse 12,1)

« Un signe grandiose apparut dans le ciel : une Femme revêtue du soleil, la lune sous les pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête ; »

On peut y voir facilement plusieurs signes, sans forcer la symbolique :

« Dans le ciel » : c'est bien sûr l'azur (le bleu) de l'écu,

« Une Femme » : c'est la fleur de Lys d'argent au centre de l'écu, comme Marie est au centre de l'économie du salut et de l'histoire. La fleur de Lys représente sa royauté et l'argent le côté second ou « participant » de cette royauté. Les meubles des armes des cadets sont souvent d'argent là où celles des aînés sont d'or. Et « *Marie est la Reine du ciel et de la terre par grâce, comme Jésus est Roi par nature et par conquête.* » (Traité de la Vraie Dévotion 38),

« Revêtue du soleil » : c'est clairement la « livrée » de Notre Seigneur Jésus Christ, « soleil de justice », de qui « rayonnent » toutes grâces,

« Mouvant du canton dextre » : à la droite de Dieu, par qui tout a été fait.

Ce soleil et la devise « *Refugium tuum et via* », « Ton refuge et ton chemin », ton pèlerinage, pourrions-nous aussi traduire, font bien évidemment aussi allusion au miracle de Fatima. Le 13 octobre 1917 à Fatima, environ 60 000 personnes assistèrent à la danse du soleil.

Philippe Lecat

Dernière minute : Notre-Dame de Guadalupe



Le Dr Dickès communique : « Le 24 avril 2007 à la Basilique ND de Guadalupe à Mexico, après la décision du conseil municipal de cette ville de légaliser l'avortement à la demande, jusque là interdit, (…) l'image de la Vierge a commencé à s'effacer, pour donner place à une lumière intense qui émanait de son ventre, constituant un halo brillant ayant la forme d'un embryon. Avec un cadrage et un grossissement important il est possible d'apprécier la position de la lumière qui provient réellement du ventre de l'image de la Sainte Vierge et n'est ni un reflet, ni un artéfact. »

Notre-Dame de Guadalupe est la protectrice des enfants à naître.

SAINT BENOÎT MODÈLE DE GOUVERNANT

En ce temps d'élection où l'agitation bat son plein et où l'on ne sait plus à qui se vouer, parce que les repères se perdent de plus en plus, il me semble qu'une méditation de la règle de saint Benoît en ce qui concerne le gouvernement du père Abbé serait bien profitable a chacun d'entre nous ; occasion de voir quelles sont les qualités que nous devons attendre de ceux qui nous gouvernent. Nous savons que cette Règle a inspirée non seulement les autres ordres religieux, mais aussi parfois des gouvernements, comme, par exemple en Angleterre.

« Une fois nommé, l'abbé considèrera toujours quelle charge il a reçu…Il saura qu'il doit servir et non asservir. » Si tout supérieur ou gouvernant possède un poste qui l'élève au dessus des autres, **il doit toujours se souvenir que son rôle, sa mission consiste surtout a servir**, à accompagner ceux qu'il dirige dans l'accomplissement de la leur. Sa position ne lui donne pas tout pouvoir : il existe une règle ou un règlement qui limite ses prérogatives. Passer outre devient purement un abus de pouvoir. De même au niveau d'un chef d'état : la loi positive lui indique les frontières à ne pas dépasser et en dehors desquelles, il n'y a plus lieu d'obéir. Bien sûr il y a des tas de situations assez complexes, plus difficiles à discerner dans leur légitimité. Mais en regardant de plus près et en réfléchissant on s'apercevra que toutes situations se réfèrent d'une façon ou d'une n'autre à la loi positive.

Le supérieur ne doit pas assommer de charges ceux qui sont sous ses ordres. Ses capacités ne mesurent pas celles de ses subordonnés. Ainsi dit saint Benoît avec sagesse : « *L'abbé imite cet exemple et d'autres exemples de prudence. En effet, la prudence est la mère des vertus. C'est pourquoi l'abbé commande tout avec mesure. Alors les forts veulent en faire plus, et les faibles ne se découragent pas ».* Parfois les supérieurs ne comptabilisent pas, par inadvertance, les charges qu'ils accumulent sur leurs subordonnés, ce qui risque de les transformer en fonctionnaires ; sorte d'américanisme non avoué ; en effet, le supérieur ne doit pas être enclin à chercher à multiplier les ministères. La règle du monastère a le souci, avec raison, de développer une vie de communauté équilibrée entre la prière et le travail ; mais elle permet surtout à ses moines de cultiver la vie intérieure, source de toute fécondité ; car **trop d'activités est mortelle pour tout apôtre comme pour toute nation qui versera forcément dans un matérialisme effréné** où règnera la loi de la concurrence et de la course aux richesses, ne laissant plus de place à la prière et à la contemplation :



« L'abbé pense à la conduite pleine de prudence de Jacob qui disait : « Si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils vont tous mourir de fatigue en un seul jour » Aussi : « *Quand il commande, il prévoit et il réfléchit. Quand il donne des ordres au sujet de Dieu ou des affaires de ce monde, il décide avec mesure »*

Enfin une autre indication de saint Benoît semble bien pertinente et une fois de plus pleine de sagesse, car le suprême danger qui guette tout supérieur est une sorte d'anxiété ou d'orgueil qui mine la communauté et l'amène fatalement à la stérilité, car les membres finissent par devenir dépendants des « humeurs » du supérieur et prendre une attitude hypocrite, bien loin de la sérénité nécessaire à la vie spirituelle. Ainsi saint Benoît l'avertit : *« L'abbé n'est pas agité, il n'est pas soupçonneux. Il n'exagère pas les choses, il n'est pas têtu. Il n'est pas jaloux et il sait faire confiance aux frères. Sinon, il ne connaîtra jamais le repos ».* De même, **le chef d'état orgueilleux de sa position sacrifie le bien commun à ses ambitions**, appauvrit la nation et engendre parmi ses citoyens la fraude, le mensonge, le profit, la malhonnêteté en tout genre, bref l'hypocrisie envers l'état.

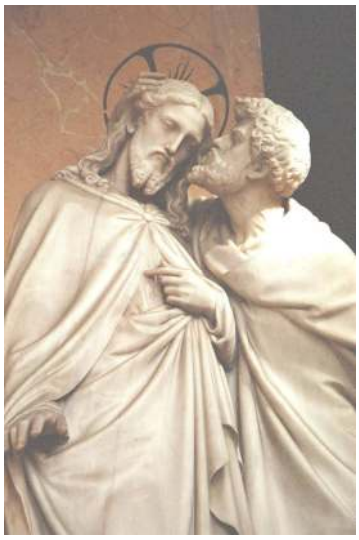
Nous ne pouvons pas terminer cette petite réflexion, sans chercher à connaître quel exemple doit représenter le supérieur d'après saint Benoît : « *l'abbé doit donc très bien connaître la loi de Dieu, pour savoir et pour trouver dans son cœur où puiser les paroles anciennes et nouvelles. L'abbé doit mener une vie pure, être sobre et bienveillant. »* Nous voyons combien **le supérieur doit être un exemple pour la communauté.** Il est le moteur, celui qui crée la bonne atmosphère qui conforte et encourage les membres à la générosité et aux sacrifices consentis. Malgré ses défauts, **c'est la bonté et une vie édifiante qu'attendent ses frères** : *« L'abbé cherchera à être aimé par les frères plutôt qu'à être craint ».*

À quand un homme relevant tous les espoirs de la nation ? Redonnant vie aux principes chrétiens ? Il devra s'inspirer de celui qui a construit l'Europe chrétienne, notre Père Abbé saint Benoît. Mais faut-il encore le mériter par nos prières, nos sacrifices et notre charité.

R.P. Jérôme,
O.S.B.

DE LA BIENVEILLANCE

La bienveillance, comme le nom l'indique, **est une disposition favorable, une bonne volonté exprimée à l'égard de quelqu'un. Elle nous fait vouloir son bien intégral, c'est-à-dire à la fois son bien temporel et son bien spirituel**, sans quoi elle ne réalise pas pleinement son sens charitable et chrétien. L'amour du prochain qui s'arrêterait en effet aux faveurs et aux biens de ce monde, serait très imparfait, très incomplet : ce serait l'aimer dans la moindre partie de son être, ce serait l'aimer dans ce qui passe en lui et non dans ce qui subsiste ; dans ses biens périssables et non dans ses biens éternels. En un mot si l'on fait abstraction de la destinée surnaturelle de notre prochain dans l'amour qu'on lui porte, cet amour n'englobe plus la plénitude de son bien et il ne serait pas alors aimé parfaitement, chrétiennement. C'est pour cette raison que seul l'amour véritable s'étend même à nos ennemis, car le chrétien prie pour ceux-là mêmes qui ne l'aiment pas, car il désire pour eux le salut de leur âme. *« Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites vous d'extraordinaire ? Les païens ne le font-ils pas aussi ? »* (Matt V, 46, 47)



Le baiser de Judas

CARACTÉRISTIQUES DE LA BIENVEILLANCE

On pourrait croire que la bienveillance soit une disposition banale et courante et même fréquente, si l'on regarde toutes les protestations de bonne volonté et de dévouement qui sont manifestées dans le commerce des hommes entre eux, dans leurs rapports quotidiens. Mais bien souvent ces dispositions sont superficielles, et ne sont pas à l'épreuve du sacrifice à faire, pour que la bienveillance véritable atteigne la mesure de perfection qu'elle doit avoir. Elle atteint rarement le sommet de vertu qui est le sien car elle a de grands obstacles à vaincre, en nous-mêmes et hors de nous. C'est que sa haute valeur morale lui vient de ce **qu'elle est l'élément essentiel et caractéristique de la divine charité**. Qu'on se représente ces œuvres si variées que la charité chrétienne a conçues pour le soulagement des misères corporelles et spirituelles du prochain, il n'est pas de spectacle comparable offert à l'admiration des anges et des hommes. Rappelons nous notre catéchisme qui nous les énumérait : *nourrir les affamés, donner à boire aux assoiffés, donner l'hospitalité, vêtir les dévêtus, visiter les malades, ensevelir les morts, racheter les captifs*, voilà pour les sept œuvres de miséricorde corporelle. *Corriger les pécheurs, enseigner les ignorants, conseiller ceux qui sont dans le doute, consoler les affligés, supporter les pénibles, pardonner les offenses, prier pour tous*, et voici pour les sept œuvres de miséricorde spirituelle. Eh bien toutes ces réalisations bienfaisantes dérivent d'une volonté simple de bienveillance surnaturelle.



Femme faisant la charité (Léon BARRAT)

La bienveillance, à l'origine de toutes ces manifestations charitables, **a encore, pour caractère particulier, d'être totalement et essentiellement désintéressée** : elle n'a qu'une chose en vue : le bien du prochain. Elle le veut, le désire, le procure sans rien demander en retour, l'achète en sacrifiant de son temps de ses forces et parfois même sa vie. Les œuvres de charité ne vivent que de dévouements généreux et d'oubli de soi-même. C'est du bien des autres dont il s'agit, notre tranquillité, notre satisfaction, notre bien être personnel passent au second plan. Et ce n'est pas un bien quelconque qui est en jeu : c'est le salut éternel des âmes. C'est ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *« Ce ne sont pas vos biens que je cherche, mais vous…quant à moi, très volontiers je dépenserai, et je me dépenserai moi-même pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé. »* (II Cor ; 12,15)

La bienveillance n'est pas seulement désintéressée, **elle est aussi compréhensive**, c'est-à-dire que le bienveillant s'efforce de bien connaître son prochain. Là encore il s'oublie car c'est rarement avec notre point de vue personnel que l'on peut vraiment connaître notre prochain sans se tromper. Si au contraire on tente de percevoir sa manière à lui de considérer les choses, si, sans aucun parti pris, on va jusqu'à, pourrait-on dire, pénétrer son âme, alors nous la découvrirons telle qu'elle est. Transposés en quelque sorte dans la personnalité d'autrui, n'étant plus en cause nous-mêmes, nous acquérons de suite une grande lucidité d'esprit et de rectitude de jugement. C'est ainsi que bon nombre de difficultés et de malentendus tombent d'eux-mêmes. Et si l'on a qu'une connaissance incomplète ou fausse d'autrui c'est qu'il nous manque encore deux dispositions morales de grand prix : l'indulgence et la patience. Mal comprendre son prochain ne cause que trouble et agitation, inspire des démarches importunes, fait naître en foule des soupçons irritants. On suppose des intentions, des mobiles, des arrières pensées qui ne sont que le produit d'une imagination inquiète et alarmée. De là, des conflits fort pénibles, aggravés du fait que chacun se croit victime.

Au contraire **la bienveillance nous apprend à supporter les autres dans leurs différences d'avec nous** et dans leurs défauts. Les différences qui existent entre les hommes sont nombreuses et voulues par Dieu dans son infinie Sagesse, justement pour que la charité puisse se manifester entre les hommes. S'insurger contre ces différences n'est pas plus raisonnable que de s'insurger contre les différentes couleurs de cheveux. La prétention de vouloir marquer les autres de son empreinte personnelle et de les former à son image propre est le signe que la bienveillance nous manque encore. Nombre de gens n'admettent guère et

(Suite de la page 4)
supportent très mal qu'on ne soit pas en parfait accord avec eux. C'est pourquoi les moindres divergences sont pour eux une occasion de critiquer, de tyranniser le prochain, d'entrer en lutte avec lui, de lui prouver qu'il a tord de s'éloigner de leur manière d'être, de penser et d'agir. Cette étroitesse d'esprit devient cause de toutes sortes de démarches et de paroles fatales à la concorde et à la charité. Vouloir convertir à tout prix les autres à nos opinions personnelles est une prétention qui n'est pas exempte de présomption, qui suppose une confiance en soi, une exagération de sa personnalité qui n'a rien de commun avec le plus élémentaire degré d'humilité. De toute façon, les discussions deviennent alors le heurt de deux caractères, au lieu d'être le heurt de deux intelligences, attentives à se comprendre, d'où pourrait naître quelque résultat. Ces discussions infécondes où il faut vaincre plus que convaincre ne laissent le plus souvent dans les âmes que rancœur et ressentiment, seule une discussion abordée en esprit de charité peut aboutir au bien véritable.

Nous devons aussi supporter notre prochain dans ses défauts. Évidemment, il ne s'agit pas de donner son assentiment à un désordre quelconque, ce n'est pas de cela dont il s'agit : ce n'est pas la faute qui est en jeu ici, mais celui qui l'a commise. La question ainsi considérée nous permet tout de suite de voir comment l'indulgence et le support mutuel y trouvent place. L'attitude à prendre, en pareil cas, nous est dictée tout spécialement par la vertu d'humilité. En nous pénétrant de son esprit, nous serons non seulement justes, mais encore miséricordieux et patients à l'égard du délinquant. Nous n'avons pour cela, qu'à nous bien rendre compte de notre propre faiblesse, qu'à nous souvenir de nos manquements et de nos défaillances en tous genres. Si d'autres nous fournissent des occasions de support, soyons bien persuadés que nous ne sommes pas sans exercer leur patience, sans les heurter de bien des manières, car, quelque soit notre bonne opinion de nous-mêmes, nous ne sommes pas sans défauts. Rien ne nous met plus sûrement en disposition de comprendre et de supporter la fragilité d'autrui, comme le sentiment de notre propre misère et de notre insuffisance en bien des choses. Comment s'indigner et s'irriter devant les lacunes et les défauts d'autrui, lorsqu'on a conscience d'en être si peu exempts ? La simple loyauté envers nous-mêmes nous fait alors une obligation de la modération et de l'indulgence. Le meilleur moyen d'obtenir la concorde et l'union, c'est de donner l'exemple des vertus et du bon caractère dont on déplore l'absence chez les autres. En effet c'est par les sentiments de douceur de d'humilité, par la pratique exemplaire des sentiments qu'on voudrait voir chez les autres, que l'on finit par créer une atmosphère pacifique, très favorable au perfectionnement moral de tous.

QUELQUES APPLICATIONS PRATIQUES

Il nous reste maintenant à suivre la bienveillance dans ses réalisations particulières les plus communes. Tout d'abord la bienveillance doit présider à nos jugements concernant le prochain, et notamment aux **jugements intérieurs**. En effet si nous avons parfois des raisons de ménager le prochain dans nos paroles, parce qu'elles peuvent nous attirer de sa part des réactions fort désagréables, lorsqu'il s'agit de nos pensées et de nos jugements pour l'usage interne, rien ne nous arrête et nous donnons libre cours à nos antipathies à son égard, nous le jugeons sans ménagement. Mais qu'avons-nous pour apprécier sa conduite, ses intentions, ses paroles ? Souvenons nous des paroles de saint Paul : *« Qui es- tu, toi qui juges le serviteur d'autrui ? S'il demeure ferme ou s'il tombe, cela regarde son maître »* (Rom XIV, 4)



Saint Paul

Le jugement est un acte divin de sa nature, qui peut être exercé dans quelque mesure par les représentants de Dieu, par ceux qui ont reçu autorité. Et ce n'est pas seulement l'autorité qui fait défaut la plupart du temps, c'est aussi bon nombre de qualités requises pour juger de manière impartiale. Tout d'abord la **sérénité** manque presque toujours, mille causes viennent la troubler et en premier lieu nos passions qui nous font perdre la lucidité d'esprit, la générosité du cœur, la rectitude du jugement, c'est-à-dire tout ce qui est absolument requis pour juger équitablement et en connaissance de cause. C'est par exemple, un égoïsme vivace qui nous aveugle, un amour propre qui trouve une occasion de se grandir en abaissant autrui, ou encore l'envie, véritable fléau directement contraire à la charité qui attriste les cœurs à la vue du bonheur du prochain, qui devient alors un rival. L'envieux voit dans le bonheur de son prochain comme un malheur pour lui car il voulait la jouissance exclusive de ce même bien, ou du moins il voit comme un ombrage à son mérite qu'un autre bénéficie de ce qu'il regardait comme une prérogative individuelle. Le prochain devient un homme susceptible de lui prendre une part de la considération, de la supériorité, de la puissance, de la richesse qu'il convoite pour lui-même. Il faudra alors rabaisser le prochain à tout prix, à force de propos malveillants et injustes, à la basse condition qu'il croit être la sienne. A l'extrême opposé de la bienveillance due au prochain et de la sérénité d'esprit et de cœur, se trouve le sentiment infernal, fait de haine, de souhaiter qu'un autre soit privé d'un bien dont l'envieux est lui même privé, même sans aucun profit pour lui-même. C'est le démon qui veut l'enfer pour les âmes, lui qui est privé définitivement de la possession de Dieu. Le chrétien sait au contraire que le bonheur de l'un fait celui de tous en vertu du principe que le Saint Esprit dicta à saint Paul : *« Nous sommes un seul corps dans le Christ, et tous, membres les uns des autres. »*

Concernant l'extériorisation de nos sentiments à l'égard du prochain, bien évidemment la bienveillance est indispensable, car tout manquement en la matière peut causer de graves dommages, parfois irréparables au prochain. La langue peut être la meilleure et la pire des choses; pour la mettre au service de la concorde, de la charité et de la justice, il faut faire un effort vertueux tandis que les conséquences du péché originel dans notre nature blessée en fait l'organe facile des procès, des litiges, de l'erreur et des calomnies. Saint Jacques nous avait averti : *« La langue est un monde d'iniquité…aucun homme ne peut la dompter. Mal impossible à réprimer, elle est pleine d'un venin mortel. Par elle nous bénissons Dieu notre Père, et par elle nous maudissons les hommes qui ont été faits à l'image de Dieu. De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi. »* (JA. III, 6) Mais ce qui n'est pas possible à aucun homme laissé à lui-même, le devient avec le secours de la divine grâce, avec elle nous pouvons réaliser ce dont parle le même apôtre : *« La Sagesse qui vient d'en haut est premièrement chaste, puis pacifique, modérée, conciliante, cédant au bien, pleine de miséricorde et de bons fruits, ne jugeant pas et n'étant pas dissimulée. »* Nous avons le devoir de faire de notre langue un organe de bienveillance et de charité chrétienne.

En premier lieu, **ne pas médire du prochain,** péché triplement homicide, car il tue celui qui médit, celui qui est

(suite de la page 5)
diffamé et celui qui écoute. Défaut commun violant la charité et la justice, considéré souvent comme un droit légitime de critique, à tel point que certains n'y voient même plus matière à examen de conscience. Ce qu'il faut soigneusement éviter, en cette matière, c'est de se faire les agents de transmission des choses défavorables que nous avons pu entendre sur le compte d'autrui.



Le démon de la médisance

Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas dire les choses quand l'honneur de Dieu ou le bien commun est en jeu, encore faut-il savoir comment, à qui et quand le dire et sans entrer dans un conflit passionné entre les personnes. Il ne faut pas confondre la médisance avec la correction fraternelle, qui elle, est un acte de charité, une aumône spirituelle, lorsqu'elle est accomplie avec toute la prudence qui convient à la vertu. Nous pourrions traiter de ce sujet une autre fois, saint Thomas y consacre une question entière avec huit articles dans sa somme théologique. Cela devient même un devoir de défendre la vérité attaquée ou de corriger un scandale dévastateur. Par exemple, nos supérieurs ont les grâces d'état pour faire les respectueux reproches aux prélats modernistes qui ruinent l'Église aujourd'hui. Les martyrs, du haut du ciel, savent ce qui peut en coûter de défendre les intérêts de Dieu...

Revenons à notre bienveillance; on ne saurait se contenter de ne pas médire, de ne pas nuire, la charité a des obligations positives : **contribuer au bien du prochain**, lui venir en aide à l'occasion, au temporel et au spirituel, c'est un champ indéfini qui s'ouvre alors à notre action bienfaisante. Si notre bienveillance est vraie, cordiale, pure de tout mélange, elle trouvera mille occasions de se traduire en actes et sous les formes les plus diverses : pitié, miséricorde, pardon, reconnaissance, compassion, dévouement etc.…Retenons seulement ici **la pratique des paroles et des interprétations bienveillantes**. Prises en elles-mêmes, elles sont tout au plus l'expression d'une politesse mondaine, mais quand elles sont vraiment pénétrées, imprégnées de sentiments favorables au prochain, elles sont d'une merveilleuse fécondité. Alors celui qui est l'objet de cette bienveillance a l'impression très nette qu'il est aimé, et à l'éveil de cet instinct très sûr, son âme s'épanouit et est elle-même attirée à la charité. S'il est dans l'affliction, il se sent réconforté, s'il voit tout en noir, son horizon s'éclaircit, s'il est aigri par l'injure des hommes et des choses, son aigreur se dissipe, son amertume s'adoucit, s'il est en proie au découragement, ses forces se renouvellent. En un mot, c'est un rayon de soleil qui pénètre dans une âme malade et lui apporte, avec la lumière et la chaleur, un renouveau de confiance. C'est pourquoi elle joue un rôle si bienfaisant et de si grande importance dans la vie de famille. La bienveillance est un excellent préservatif contre les petites misères de la vie commune qui deviennent parfois si grandes dans leurs suites. On sait bien comme tout grossit, tout s'envenime facilement au contact journalier des défauts et des différences avec les personnes qui partagent notre vie, de là les irritations, les impatiences, l'agacement et autres sentiments plus ou moins agressifs. La bienveillance ne concentre pas son attention sur ce qui sépare et divise. Non, elle le néglige, l'oublie pour voir seulement ce qui peut faire ou ramener l'union et la concorde. Étant indulgente, désintéressée, voyant avant tout le bon côté de chacun, elle sème la sérénité, la paix, l'union. Elle fait passer chez les autres les bons sentiments dont elle est faite elle-même. Elle aplanit les obstacles, éteint les querelles, atténue les ressentiments, montre sous un jour acceptable les choses pénibles ; elle est encourageante, réconfortante. Comment n'accomplirait-elle pas des merveilles d'union et de concorde, puisqu'elle est la fleur de la charité ? Saint Paul exhortait constamment les fidèles à la pratique de la charité entre eux, sous la forme d'une mutuelle bienveillance : *« Aimez-vous les uns les autres d'une fraternelle dilection,* disait-il, *vous honorant mutuellement de respectueuses prévenances »*

En conclusion, la bienveillance plane au dessus de nos égoïsmes, elle est un joyau de la vie chrétienne qui nous vient du Ciel. Née de la charité , elle procure la paix, nous perfectionne, nous rend heureux dès ici-bas, dilate et épanouit vraiment la vie de notre âme. En un mot la bienveillance mène nos âmes à Dieu l'objet de son amour, et c'est déjà le Ciel commencé ici-bas. Saint Thomas d'Aquin le disait : notre âme existe plus véritablement là où se porte son amour qu'en elle-même, *« Anima verius habet esse ubi amat, quam ubi est ».*

Abbé Martin de Clausonne

LE LUNDI DE PÂQUES À LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE VIE

C'est une antique tradition de se retrouver en famille à Rivesaltes pour le lundi de Pâques ! Une coutume aussi ancienne que les plus anciens fidèles, pionniers de la tradition à Perpignan ! Votre jeune prêtre l'a découverte et bien appréciée, cette journée toute imprégnée de paix et de joie Pascale. Cette année, les trois prêtres du prieuré saint François de Sales s'étaient réunis au Mas Vespeille, au lendemain de leur labeur pour célébrer les offices de la semaine sainte auprès de vos âmes, dans toutes nos chapelles et églises.



D'abord une Messe dans la si belle chapelle Notre-Dame de Vie, pour fêter celui qui a repris vie et celui qui a été reconnu à la fraction du pain; ensuite un repas aux spécialités du pays à l'ombre des pins, dans une ambiance bien sympathique, pour affermir les liens de charité qui nous unissent. Il ne nous manquait que nos frères absents puisque nous n'étions pas encore assez nombreux à en profiter : l'année prochaine n'oubliez plus ce rendez-vous incontournable, on parle déjà d'un bon tournoi de pétanque !! MdC

Pour faire dire une Messe

« Toutes les bonnes œuvres du monde, toutes les prières réunies n'équivalent pas au saint sacrifice de la messe, parce qu'elles sont les œuvres des hommes, tandis que la messe est l'œuvre de Dieu. » avait raison de dire le saint Curé d'Ars.

En effet, le très saint Sacrifice de la Messe est, vous le savez, la plus belle prière que l'on puisse faire sur cette terre et l'acte le plus important pour chacun d'entre nous puisque la messe applique les fruits du sacrifice de la croix aux hommes en particulier : le calvaire est la source des grâces, l'autel en est le canal. Oui la Messe, c'est le calvaire prolongé jusqu'à nous, c'est la réalité de la croix reproduite sous nos yeux, et exprimant en forme non sanglante, la miséricorde d'un Dieu qui se penche vers nous, expie nos péchés et nous octroie ses bienfaits qui nous béatifient. Une Messe ! C'est le Christ, Fils de Dieu qui s'immole pour nous, se fait notre victime ; le Christ, qui, à notre place et en notre nom, loue, adore, expie, rend grâce et prie Dieu. Une messe, c'est le Christ qui de ses mains divines, saisit nos bonnes œuvres, nos souffrances, nos sacrifices, nos prières, et les présente à Dieu. Une messe c'est le Christ qui s'empare de nos péchés, les consume dans son holocauste, et offre en compensation à la justice divine, ses larmes, ses plaies et son sang. Une messe enfin, c'est le Christ qui se charge de nos requêtes, les transmet à son Père, avec la double autorité que lui confèrent sa divinité et son caractère de victime immolée. Voilà pourquoi ce sacrifice est de sa nature, l'hymne le plus magnifique que l'on puisse chanter à la gloire de Dieu ; il est le résumé de tout le service divin, l'accomplissement de tous nos devoirs religieux, il est l'adoration la plus haute, l'action de grâces la meilleure, l'expiation la plus efficace, la supplication la plus puissante.

Alors vous êtes nombreux à demander des intentions de Messe et vous avez mille fois raison! Mais voilà, il vous faut parfois attendre bien longtemps avant de voir votre intention prise en compte : un mois, deux mois, voire plus! Et le prêtre doit contenter au mieux toutes vos demandes !

C'est pourquoi nous vous



rappelons quelques principes au sujet de la demande de messes. Tout d'abord quant aux intentions elles mêmes : certaines **demandes**, disons... **farfelues,** ne peuvent être acceptées! Par exemple, on ne peut avoir le souci du salut éternel… des animaux!… faute d'avoir une âme rationnelle! Ensuite concernant les dates et lieux de célébration : **choisir une date fixe est un privilège qui ne doit pas être la règle habituelle**, d'autant plus qu'une date peut toujours céder devant d'autres impératifs (un enterrement par exemple). Si l'on compte le nombre de dimanches et de fêtes dans une année, et qu'on le divise par le nombre de fidèles désireux de voir célébrer une messe un de ces jours, on se rend vite compte qu'une seule personne ne peut en monopoliser beaucoup! De plus **le prêtre ne peut s'engager à dire la messe dans un lieu précis** puisque les circonstances de son ministère peuvent l'amener à en changer ! Quant aux honoraires, vous le savez aussi, il ne s'agit pas bien sûr de « payer » une messe, qui n'a pas de prix et ne saurait être traduite sous quelque forme d'argent. Il s'agit d'**une aumône que l'on fait à l'occasion de la demande d'une intention précise pour laquelle la messe sera effectivement célébrée** (le prêtre inclut cette intention au « mémento » du canon de la messe). Et cela est si vrai que **celui qui n'aurait que peu de moyens ne doit pas être privé des grâces attachées aux intentions de messes** : qu'il fasse part de sa requête au prêtre qui acceptera le peu, le Bon Dieu sait reconnaître un sacrifice à sa juste valeur, comme celui de l'obole de la veuve de l'évangile. Il s'agit de contribuer aux frais tels que les cierges, le vin, les hosties, et tout ce qui est nécessaire pour dire dignement la messe, de fait c'est surtout aujourd'hui une aumône pour le prêtre, qui en justice, est tenu de dire ou de faire lui-même dire la messe pour l'intention demandée et acceptée. C'est pourquoi tout bon prêtre tient bien à jour son registre d'intentions afin qu'à sa mort un autre prêtre puisse dire pour lui toutes les messes qui lui resterait à dire, avec à disposition les honoraires correspondants. C'est aussi pour cette raison qu'**un honoraire est versé au jour de la demande d'intention et non pas au jour de la célébration**. Enfin si le prêtre est trop sollicité et qu'il ne peut répondre à toutes vos demandes, ce qui en soi est bon signe, c'est que vous reconnaissez par l'esprit de foi la valeur infinie d'une messe, n'hésitez pas à faire votre demande à un autre prêtre peut-être moins sollicité en messes, de par son ministère moins paroissial (écoles, séminaires, couvents, missions…)

Mais que ces considérations pratiques ne vous détournent pas du caractère éminemment saint de la Messe, du sacrifice qui est aussi le vôtre : « Orate, fratres : ut meum ac vestrum sacrifícium acceptábile fiat apud Deum Patrem omnipotentem ! »

MdC

Honoraires : (selon les valeurs actuelles du diocèse)

- pour le prêtre qui célèbre : Messe : 16 € / Neuvaine : 160 € / Trentain : 640 €
- pour le prieuré qui détient les registres : Mariage : 120 € / Baptême : 50 € / Funérailles : 100 €

Offices et Ministères

Prieuré Saint François de Sales

1, rue Neuve des Horts, 34690 Fabrègues
Tél. 08 70 65 10 24 & 04 67 85 24 10 / Fax 04 67 85 50 89

Dimanche :
Confessions et chapelet à 10h.
Messe chantée à 10h.30
Vêpres à 18h.

Du lundi au jeudi :
Messes à 11h. et 18h.30 t.l.j.
Chapelet à 18h.

Vendredi :
Chapelet à 18h et Messe à 18h30.

Samedi :
17h.30 confessions
18h. Office du Rosaire
Messe avec orgue à 18h30

Premier vendredi du mois :
18h.-19h. Heure sainte
19h. Messe chantée
Catéchisme des enfants :
Mercredi 10h. & Messe à 11h.
Catéchisme des adolescents :
Dimanches à 17h.
des adultes : Mardis à 19h.30

CONFÉRENCES :

Tradition en Languedoc
Une fois par mois
le dimanche à 14h.30

Jeunes Apôtres en Languedoc
1er vendredi du mois après la Messe de 19h.

Prieuré du Christ-Roi

113, avenue du Maréchal Joffre, 66000 Perpignan
Tél. 04.68.52.11.97 / Fax 04 68 52 31 79

Dimanche :
Confessions à partir de 10h.
Chapelet à 10h30.
Messe chantée à 11h.
Vêpres et Salut à 18h.

Lundi à mercredi :
Chapelet à 18h.
Se renseigner pour l'éventuelle Messe du lundi matin à 8h.

Jeudi :
Heure Sainte à 21h.
(possibilité de se confesser)

Vendredi :
Confessions à partir de 17h30
Chapelet ou chemin de croix à 18h.
Messe à 18h.30

Samedi :
Messe à 8h.
suivie des confessions
Chapelet à 18h.

Permanence du prêtre :
Le vendredi de 10h30 à 11h30
Le samedi de 9h à 11h30.
les autres jours sur rendez-vous

Catéchismes :
préceptorat : le vendredi à 8h45.
catéchumènes : le vendredi à 11h30.
préparation 1ères com. : le samedi à 10h.
enfants : le samedi à 11h.
adultes & adolescents :
1er vendredi du mois à 19h.30
Cercle S. Jean-Baptiste :
le 1er samedi du mois à 19h.30

Église Notre Dame de Grâces

Rue de Belfort, 11100 Narbonne

Dimanche :
Confessions à 8h.30
Messe chantée à 9h.

Vendredi :
18h. confessions & chapelet
18h.30 Messe basse

Samedi :
Chapelet à 18h.30
1er samedi du mois
Messe à 8h30

Chapelet :
les lundi, mardi, mercredi et jeudi à 17h.

Catéchisme des enfants :
1er et 3ème vendredi du mois à 17h.
Catéchisme des adultes :
1er jeudi du mois à 19h.30

Tous les treize du mois:
Heure Mariale pour les prêtres à 15h.30

Chapelle de la Médaille Miraculeuse

Boirargues, 34970 Lattes

Dimanche :
Confessions 8h.00
Messe : 8 h.30

En semaine :
Samedis messe à 8h.00 et confessions
et 1er vend. du mois à 8h.00

Région de Millau

Château de Cabanous, 12100 St Georges de Luzençon

Dimanche :
Le 4ème dimanche du mois, *Messe à 17h*
En été *se renseigner auprès du Prieuré de Fabrègues*

Carnet paroissial



Fête-Dieu le 10 juin

À Fabrègues :
Messe à 10h., procession à 11h.30, repas et kermesse à 13h, honorés de la présence de M. l'abbé Pfluger.
À Perpignan
Messe à 11h., procession à 16h

Fête du Sacré-Cœur le 17 juin
Procession à Narbonne



Monsieur l'abbé Célier viendra présenter son livre
• à PERPIGNAN le 12 juin à 20h.30, au palais des congrès.
• à MONTPELLIER le 13 juin à 20h.30, à l'hôtel Mercure-ANTIGONE 285, Boulevard de l'Aéroport

Aider « Apóstol »
Votre bulletin vous est envoyé gracieusement.
Aidez sa diffusion !
Envoyez vos dons au Prieuré Saint-François-de-Sales, 1, rue Neuve-des-Horts, 34690 Fabrègues.